Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 056-200059830-20261109-26CM05NOV091-DE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
DÉPARTEMENT DU MORBIHAN
ARRONDISSEMENT DE PONTIVY

COMMUNE de Val d'Oust

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la commune de Val d'Oust

SEANCE ORDINAIRE DU 5 NOVEMBRE 2026.

Convocation : 26 octobre 2026

L'an deux mil vingt-six, le jeudi 5 novembre à dix-neuf heures et dix minutes, le Conseil de la Commune de Val d'Oust, dûment et régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du Conseil de la Mairie de Val d'Oust, sous la présidence de Mme Florence PRUNET, Maire.

Présents : (20) : Madame Carine AUGUSTE, Madame Audrey BAUCHE, Monsieur Arnaud CHÉDALEUX, Monsieur Pierre DANIEL, Madame Samantha DELECOLLE ; Madame Lydia DENOUAL, Monsieur Jean-Paul DUBOIS, , Monsieur Janick GABILLET ; Madame Guylaine HARDY, Monsieur Yves HUTTER, Madame Martine JARRY, Madame Annie LANGELIER, Monsieur Jean-Marie LEBON, Monsieur Philippe MAHÉ, Monsieur Olivier MILLET, Madame Marie-Pierre NOËL Madame Patricia PEIGNÉ, Monsieur William PELLERIN, Madame Florence PRUNET, Madame Stéphanie QUATREVILLE, Monsieur Jean-Louis VERONIQUE.

Absents représentés (6) : Madame Evelyne BLANCHON ayant donné pouvoir à Madame Florence PRUNET ; Monsieur Jean-Marc FOULON ayant donné pouvoir à M. Olivier MILLET ; Madame Marlène LE JOSSEC ayant donné pouvoir à Madame Lydia DENOUAL ; Monsieur Philippe MORIZOT ayant donné pouvoir à M. Arnaud CHEDALEUX ; Madame Véronique SABOURDY ayant donné pouvoir à Madame Audrey BAUCHE ; Monsieur Philippe MAHE ayant donné pouvoir à Monsieur Jean-Louis VERONIQUE.

Le quorum étant atteint, le conseil peut valablement délibérer.

DEL_26_11_091_ADMINISTRATION GENERALE : Désignation de référents déchets.

RAPPORTEUR : Madame le Maire

Madame le Maire informe que par courrier en date du 30 septembre 2026, Ploërmel Communauté sollicite de chaque commune, la désignation d'un élu référent et un agent référent afin d'avoir des interlocuteurs dédiés pour échanger sur toutes questions relatives au déploiement de la redevance déchets.

Cela permettra aussi :

- D'associer la Commune aux décisions qui la concernent
- D'informer des décisions prises au niveau communautaire
- D'avoir un interlocuteur privilégié pour le traitement des demandes formulées par les habitants,
- D'anticiper les modifications de circuits en cas de travaux,
- D'améliorer l'information aux usagers
- De régler plus rapidement les éventuels problèmes de salubrité constatés

Madame le Maire propose de nommer référents :

- En qualité d'élu, M. Olivier MILLET déjà membre de Commission « prévention et gestion des déchets »
- En qualité d'agent, M. LETELLIER, responsable du service technique

Après en avoir délibéré, il est proposé au Conseil de :

- **DESIGNER** M. Olivier MILLET Elu, référent déchets
- **DESIGNER** M. Aurélien LETELLIER agent référent déchets

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 056-200059830-20261109-26CM05NOV091-DE

Après avoir délibéré, il est procédé à un vote donnant les résultats suivants :

Présents : 20	Pour : 26	Majorité absolue : 14
Votants : 26	Contre : 0	Suffrages exprimés : 26
	Abstentions : 0	

Ainsi, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **DESIGNE** M. Olivier MILLET Elu, référent déchets
- **DESIGNE** M. Aurélien LETELLIER agent référent déchets

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.
Val d'Oust, le 5 novembre 2026.

Madame le Maire,
Florence PRUNET

Mairie de Val d'Oust 56 (Morbihan)

Le Secrétaire de séance,
Jean-Marie LEBON

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux préalable par voie postale au siège de la Commune (1, rue Nationale, Le Roc Saint-André – 56460 VAL D'OUST) ou d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Rennes par voie postale (3 contours Motte, CS 44416 – 35044 RENNES Cedex) ou par voie électronique (application télérecourscitoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication